



République de Côte d'Ivoire

Union - Discipline - Travail

PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

**PLAN D'ACTION NATIONAL DE GOUVERNEMENT OUVERT
2018-2020**

TABLE DES MATIERES

PREFACE	3
INTRODUCTION	4
LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT OUVERT A CE JOUR	4
PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN D' ACTIONS NATIONAL 2018-2020.....	5
LES ENGAGEMENTS	8
Engagement 1: Elaborer et publier un Budget Citoyen à partir de 2019	8
Engagement 2 : Construire 80 établissements préscolaires communautaires par l'approche communautaire ou Développement Décentralisé Participatif	10
Engagement 3 : Adopter et vulgariser une loi sur la protection des dénonciateurs des actes de corruption et des infractions assimilées.	13
Engagement 4 : Développer une stratégie nationale d'intégrité avec un référentiel d'indicateurs de lutte contre la corruption	16
Engagement 5 : Rendre effective la déclaration de patrimoine pour tous les assujettis conformément à la loi	18
Engagement 6 : Promouvoir la démocratie participative dans les collectivités ivoiriennes.....	20
Engagement 7 : Lutter contre la corruption et le racket dans les collectivités ivoiriennes	23
Engagement 8 : Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020.	25
Engagement 9 : Accroître l'impact de l'ouverture des données gouvernementales (open data) de Côte d'Ivoire	27
Engagement 10 : Libéraliser l'espace télévisuel.....	30

PREFACE

La Côte d'Ivoire place beaucoup d'espoir dans le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) en tant qu'initiative pour la promotion de la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, la lutte contre la corruption, la participation citoyenne et l'innovation technologique.

L'engagement du pays se traduit par le respect des obligations incombant aux pays membres. Ainsi, aussi bien au niveau de la production des documents périodiques que de la participation à l'ensemble des rencontres statutaires, la Côte d'Ivoire s'est conformée aux délais et recommandations du PGO.

Dans ce sens, la Côte d'Ivoire a pris part à tous les sommets mondiaux et les rencontres régionales africaines PGO depuis son adhésion en 2015, car, elle considère cette initiative comme une opportunité pour le partage de bonnes pratiques en matière de gouvernance ouverte dans le monde. Le PGO est également une chance pour la promotion de la culture de la redevabilité à tous les niveaux de responsabilité.

Pour nous, il s'agit, par-dessus tout, d'une source d'espérance pour les citoyens dans la mesure où ce partenariat offre un espace supplémentaire d'expression à la société civile et du secteur privé sur les problématiques liées à la gestion des affaires publiques.

C'est pourquoi, à travers sa participation active, la Côte d'Ivoire partage son expérience tout en s'inspirant des bonnes pratiques des pairs.

Au niveau local, la vulgarisation de l'initiative PGO est en marche. Les différentes activités co-organisées avec les organisations de la société civile sur l'étendue du territoire mettent en évidence l'adhésion entière des citoyens au PGO, avec à chaque fois, une mobilisation et une assiduité exceptionnelles des participants.

La contribution des différents acteurs lors de l'élaboration du premier Plan d'Actions National (PAN) 2016-2018, les enseignements issus de la mise en œuvre de ce plan et les recommandations utiles du rapport d'évaluation indépendante ont été d'une précieuse aide pendant l'élaboration du Plan d'Actions National 2018-2020.

Aucune co-crédation n'est possible sans une volonté et une vision partagées des parties impliquées. Les différents appuis, commentaires et recommandations reçus dans la conduite du processus sont une source d'encouragement supplémentaire pour le Gouvernement ivoirien.

Le présent Plan d'Actions National est une autre forme d'expression de cette volonté commune et de la détermination des acteurs ivoiriens, à savoir, l'administration publique, le secteur privé et la société civile à construire ensemble une Côte d'Ivoire de plus en plus transparente et basée sur une gouvernance plus ouverte, dans l'Union, la Discipline et le Travail.

Souleymane DIARRASSOUBA,
Ministre du Commerce, de
L'Industrie et de la Promotion des
PME, Point Focal PGO



INTRODUCTION

L'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'initiative PGO en 2015 a été suivie, en 2016, par l'élaboration de son premier Plan d'Actions National couvrant la période 2016-2018, conformément aux recommandations des instances du PGO. L'élaboration de ce plan a été possible grâce à la volonté des autorités ivoiriennes, la disponibilité et la contribution des organisations de la société civile, le secteur privé, etc.

A la fin du mois de septembre 2017, le rapport d'autoévaluation à mi-parcours a été produit et transmis à l'Unité de Soutien du PGO. L'élaboration de ce rapport a vu la participation de différents acteurs, notamment les membres du Comité Technique PGO, les structures porteuses des engagements et les animateurs de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO en Côte d'Ivoire. Ce fut l'occasion de dresser un premier bilan, de procéder à une autocritique du travail accompli par la Côte d'Ivoire. Cette étape a surtout permis de tirer les premières leçons en vue de la bonne poursuite du processus.

Depuis le 30 juin 2018, la mise en œuvre du premier Plan d'Actions National 2016-2018 a pris fin.

Les différents enseignements qui ont émergé de l'autoévaluation à mi-parcours ont été enrichis par les critiques et les recommandations du Rapport produit par l'Expert d'Evaluation Indépendante qui est intervenu en début d'année 2018, dans le cadre du Mécanisme d'Evaluation Indépendante (MEI).

C'est donc fort de cette première expérience que le Comité Technique du PGO (CT-PGO) qui est l'instance opérationnelle du Comité Interministériel PGO (CI-PGO) et conformément à ses missions, a lancé le processus d'élaboration du deuxième Plan d'Actions National PGO dont la mise en œuvre couvre la période 2018-2020.

LES EFFORTS DU GOUVERNEMENT OUVERT A CE JOUR

Avant son adhésion au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, la Côte d'Ivoire était déjà engagée dans diverses actions conformes aux principes de cette initiative (Millenium Challenge Corporation, Doing Business, Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), etc.).

Ces actions ont été renforcées avec le Plan d'Actions National 2016-2018 dont la mise en œuvre s'est traduite par une plus grande sensibilisation et implication des organisations de la société civile dans la conduite du processus.

En vue de promouvoir une administration plus efficace au service des usagers, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a fait de la modernisation de l'administration publique une priorité. Cette volonté du Gouvernement s'est traduite par le lancement officiel d'un portail e-Démarches administratives (<http://www.servicepublic.gouv.ci/>) le 28 septembre 2017, par Monsieur le Premier Ministre.

En vue de fédérer l'espace numérique de toutes les universités et grandes écoles publiques de Côte d'Ivoire, le Gouvernement a mis en place l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI, <http://www.uvci.edu.ci>).

Son modèle pédagogique rapproche l'enseignement supérieur auprès des étudiants dans leur cellule familiale, de sorte à résoudre le problème de la massification des étudiants sur les infrastructures des universités et des grandes écoles.

Au-delà des engagements du premier Plan d'Action National, plusieurs actions ont été posées par le Gouvernement ivoirien dans le sens de la promotion d'un gouvernement ouvert. Il s'agit, notamment, de la mise en ligne d'une plateforme de participation citoyenne <http://www.participationcitoyenne.gouv.ci/> permettant aux citoyens ivoiriens de contribuer directement à l'amélioration des services publics en soumettant des propositions dans ce sens.

Il en est de même, pour le portail de télé fiscalité (<https://e-impots.gouv.ci/>) permettant aux contribuables de déclarer et payer leurs impôts en ligne.

Au niveau de la lutte contre la corruption, la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) met en ligne, depuis 2017, les statistiques des déclarations de patrimoine des assujettis, sur son site internet (<http://www.habg.ci/index.php>).

On note également l'Observatoire du Service Public (OSEP) qui est un organe tripartite de veille permanent. Il contribue à l'amélioration de la qualité du service public et permet d'apprécier l'efficacité et la transparence du service public par écoute, le recueil des plaintes des usagers et le suivi du traitement de celles-ci.

Le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE), <https://guce.gouv.ci/?lang=fr> apporte une simplification et une uniformisation des procédures commerciales, une célérité des opérations commerciales, une facilitation des échanges ainsi qu'une dématérialisation et une réduction des déplacements pour les différents acteurs du commerce extérieur.

PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN D' ACTIONS NATIONAL 2018-2020

Le processus d'élaboration du Plan d'Actions National 2018-2020, tout comme le précédent, a vu la participation de plusieurs acteurs. Cela s'est fait à travers diverses activités qui ont été réalisées en étroite collaboration avec les organisations de la société civile et la Plateforme de la Société civile Ivoirienne pour le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert en Côte d'Ivoire.

L'approche privilégiée s'articule autour de séances de formations des acteurs, de consultations publiques et des ateliers de discussions entre parties prenantes.

- Les séances de formation

Deux formations ont été organisées du 11 au 13 avril, et du 24 au 25 avril 2018 à l'attention des différents acteurs impliqués directement dans l'élaboration du deuxième Plan d'Actions National.

La première formation avait pour cibles les formateurs, c'est-à-dire, les personnes chargées d'animer les séances de consultations publiques pour l'élaboration du Plan d'Actions National. Il s'agit des représentants de l'administration publique et ceux de la société civile, en particulier, les membres de la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO. La

seconde formation portait spécifiquement sur l'utilisation et la gestion de la plateforme numérique de consultations publiques (cp.ogp.gouv.ci), avec les mêmes cibles.

Ces formations ont été dispensées dans le cadre du Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF), avec le soutien financier l'Agence Française de Développement (l'AFD).

L'assistance technique fournie dans ce cadre a été assurée par l'Agence française de coopération technique internationale (Expertise France) et l'Agence Française de Développement Médias, CFI.

- **Les consultations publiques**

Les missions de consultations publiques pour l'élaboration du deuxième Plan d'Action National ont été conduites conjointement par le Comité Technique et la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO en Côte d'Ivoire. Les consultations ont commencé dès 2017, à travers cinq (05) villes de la Côte d'Ivoire, à savoir, Bondoukou, Agnibilékro, Aboisso, Daloa et Yamoussoukro. Elles ont été renforcées et complétées par celles réalisées en 2018 à Bongouanou, Gagnoa, Odienné et Abidjan.

Par ailleurs, afin d'associer le maximum d'acteurs, les consultations de Bongouanou ont enregistré la participation des localités environnantes suivantes : Anoumaba, Andé, Assié-Koumassi, Abongoua, Arrah, Kotobi et M'Batto.

De même, au niveau de Gagnoa, ce sont les localités d'Oumé, Ouragahio, Guibéroua et Diegonéfla qui ont été associées aux activités.

L'étape d'Abidjan a permis de faire la synthèse de toutes les autres consultations, ce qui a permis de déceler les problèmes majeurs et identifier les potentiels porteurs d'engagements.

Ces rencontres visaient principalement à impliquer et faire participer la Société Civile ivoirienne dans la conduite du processus PGO en Côte d'Ivoire, et plus spécifiquement à (i) sensibiliser les participants sur processus PGO, (ii) échanger sur des thématiques d'intérêt public et (iii) recueillir les avis et les préoccupations de la Société Civile dans la perspective de l'élaboration du Plan d'Actions National 2018-2020.

Ces différentes consultations ont été suivies de la mise en ligne, le 11 juin 2018, de la plateforme numérique de consultations publiques <https://cp.ogp.gouv.ci/>. Les contributions sur cette plateforme ont pris fin le 11 juillet 2018.

- **La formulation des engagements**

Trois activités ont été réalisées à la suite des consultations publiques. Il s'agit d'un atelier de deux jours organisé les 06 et 10 août 2018, à Abidjan et des rencontres entre le CT-PGO et les porteurs d'engagements.

- La première journée de l'atelier a réuni les membres de la Plateforme de la Société Civile qui ont travaillé sur les thématiques recueillies lors des différentes consultations publiques de 2017 et 2018 afin de traduire les préoccupations relevées dans les différentes villes visitées en propositions d'engagements.

- Les résultats de cette première journée ont servi de base de discussions lors de l'activité du 10 août 2018 ; elle a enregistré la participation du CT-PGO, de la Plateforme de la société civile Ivoirienne et des structures pressenties pour porter les engagements du deuxième plan.

Cette activité a permis surtout aux participants d'analyser les propositions d'engagements à la lumière des principes du PGO et de s'assurer de leur alignement avec Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire pour les projets concernant la période 2018-2020.

- A l'issue de ces deux jours d'activité, des porteurs potentiels d'engagements ont été identifiés, permettant ainsi au Comité Technique d'engager des rencontres directes et régulières avec ceux-ci.

Ces séances ont permis aux différents acteurs de s'accorder sur les informations attendues dans les différents engagements, permettant au CT-PGO de disposer des différents projets d'engagements en vue de l'élaboration du projet de Plan d'Actions National.

- L'élaboration du projet de Plan d'Actions National

Les travaux d'élaboration du projet du deuxième Plan d'Actions National ont été menés conjointement par le CT-PGO, les porteurs d'engagements et la Plateforme de la Société Civile ivoirienne pour le PGO, dans le cadre d'un atelier organisé à Abidjan, le jeudi 27 septembre 2018.

Cette activité a permis aux participants de s'accorder sur les projets d'engagements et de s'assurer surtout de la pertinence et du caractère réalisables de ceux-ci.

- La pré validation du Plan d'Action National

L'atelier de pré-validation du plan regroupant le CT-PGO, les porteurs d'engagements et la Plateforme de la Société Civile Ivoirienne pour le PGO a eu lieu le 17 octobre 2018 après la période de quinze jours concédés aux différentes parties, surtout à la société civile pour faire ses observations sur le projet de Plan d'Actions.

- Les principaux axes du Plan d'Actions National 2018-2020

Le présent Plan d'Actions National s'inscrit dans la dynamique du Plan National de Développement (PND-2016-2020) dont le premier axe stratégique est consacré au renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance.

La qualité des institutions est indispensable pour assurer leur crédibilité. Des institutions ouvertes et crédibles sont un gage de stabilité en ce sens qu'elles instaurent durablement la confiance entre l'Etat et les citoyens.

Dans la gestion de ces questions, la prise en compte de plusieurs problématiques est essentielle dans la recherche de la qualité et la transparence en tant qu'aspirations partagées.

C'est pourquoi, le présent Plan d'Actions National met encore l'accent sur l'accès à l'information, la transparence budgétaire, la pluralité d'expression, l'éducation, la lutte contre la corruption et l'ouverture des données, la santé, avec une forte implication des citoyens.



LES ENGAGEMENTS

<p>Engagement 1: Elaborer et publier un Budget Citoyen à partir de 2019</p> <p>Janvier 2019 - Juin 2020</p>	
Principal organisme/acteur d'exécution	Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement abordera ?	<p>Un grand nombre de documents et informations budgétaires sont rendus disponibles à travers plusieurs canaux, notamment sur le site internet de l'Administration.</p> <p>Toutefois, ces documents et informations budgétaires ne peuvent aisément être exploités par toute la population au regard de leur relative complexité.</p> <p>Cette situation ne contribue pas à favoriser une participation plus active des citoyens à la gestion des affaires publiques pour une plus grande efficacité de l'action publique.</p>
Quel est l'engagement ?	<p>Le Budget citoyen est un document qui a pour vocation de présenter de façon synthétique et facilement accessible au citoyen, les données et informations inscrites dans le Budget de l'Etat.</p> <p>L'engagement consiste en la production et la publication, chaque année, à compter de 2019, d'une version simplifiée, avec des illustrations (images) du budget.</p>
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>La mise en œuvre de l'engagement permettra à tout citoyen de mieux comprendre le Budget, son fonctionnement ainsi que les décisions de politiques budgétaires du Gouvernement.</p>

Pourquoi cet engagement est-il pertinent au regard des valeurs du PGO ?	<p>Cet engagement participe à l'amélioration de la transparence budgétaire par la facilitation de l'accès du public à l'information budgétaire.</p> <p>En effet, le Budget citoyen offrira à tout citoyen, la possibilité et l'opportunité de comprendre davantage le budget de l'Etat et ainsi que son fonctionnement.</p> <p>Il pourra ensuite favoriser la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.</p>	
Informations supplémentaires	Dans le processus d'élaboration du Budget citoyen, la participation et l'implication de la société civile sont attendues.	
Activité importante avec un livrable vérifiable	Date de début	Date de clôture
Elaborer le budget Citoyen 2019	31 janvier 2019	15 février 2019
Mettre en ligne le Budget Citoyen 2019	1er mars 2019	31 mars 2019
Elaborer le budget Citoyen 2020	31 janvier 2020	15 février 2020
Mettre en ligne le Budget Citoyen 2020	1er mars 2020	31 mars 2020
Coordonnées		
Nom de la personne responsable de l'agence exécutive	Monsieur SALL Adama	
Titre, Ministère	Directeur de Cabinet, Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.	
Courriel et téléphone	- salladama@yahoo.fr - +225 20 21 59 95.	
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Organisations de la Société Civile

<p align="center">Engagement 2 : Construire 80 établissements préscolaires communautaires par l'approche communautaire ou Développement Décentralisé Participatif</p> <p align="center">Juillet 2018 – juin 2020</p>	
Principal organisme/acteur d'exécution	Unité de Gestion du Projet d'Amélioration des Prestations des Services Educatifs (PAPSE)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement abordera ?	En Côte d'Ivoire, le taux de préscolarisation est relativement faible en zone rurale ; il est de 5% contre 30% dans les zones urbaines.
Quel est l'engagement ?	<p>Il s'agit de construire 80 établissements préscolaires sur la période de 2018 à 2020 par l'approche communautaire ou Développement Décentralisé Participatif (DDP).</p> <p>Cette approche responsabilise la communauté bénéficiaire à qui les ressources sont transférées pour la réalisation des travaux de construction ou de réhabilitation des salles de classe dans le cadre d'un processus formation-Action.</p>
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>Un comité de gestion sera chargé de gérer les fonds, de recruter les entreprises pour la construction et l'équipement des salles de classe, le suivi des travaux de construction et rendra compte à la communauté.</p> <p>Cette approche novatrice permettra de construire de façon efficace, rapide et à moindre coût, 80 établissements préscolaires de qualité disposant des commodités requises (toilettes, points d'eau) avec l'implication active de la communauté rurale.</p>
Pourquoi cet engagement est-il pertinent au regard des valeurs du PGO ?	<ul style="list-style-type: none"> - L'engagement fait la promotion de la participation citoyenne ; - La transparence ; - La construction des salles de classe par l'approche communautaire va responsabiliser la communauté bénéficiaire à qui les ressources financières sont mises à disposition pour la réalisation des travaux de construction dans le cadre d'un processus Formation/Action.

Information supplémentaire	<p>La mise en œuvre de l'engagement inclue le recrutement d'enseignants communautaires pris en charge par la communauté.</p> <p>Le projet fait partie du Plan Stratégique du Secteur Education Formation Education 2016-2025.</p>	
Activité importante avec un livrable vérifiable	Date de début	Date de clôture
Formation des représentants des communautés en gestion à la base lors des travaux (gestion financière, suivi et évaluation participative, entretien et maintenance des infrastructures et équipement, passation de marchés).	Novembre 2018	Juin 2020
Construction de 80 établissements préscolaires communautaires en milieu rural	Janvier 2019	Juin 2020
Mise en place de comités de gestion (COGES)	Janvier 2019	Juin 2020
Formation initiale et continue des enseignants communautaires du préscolaire	Janvier 2019	Juin 2020
Mise en place d'un système de suivi pour aider les communautés à assurer une éducation préscolaire de qualité par le Ministère.	Janvier 2020	Juin 2020
Coordonnées		
Nom de la personne responsable de l'agence exécutive	YEO Péfougne Abraham	
Titre, Ministère	Coordonnateur du PAPSE / Ministère de l'Éducation nationale et de l'enseignement technique	
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> - yeo_pegfougne@yahoo.fr; - (225) 22 41 87 26. 	

Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de la pédagogie et de la formation continue (DPFC) ; - Direction des écoles, des lycées et collèges (DELIC) ; - Direction des affaires administratives et financières (MENETFP) ; - Direction de l'Animation, de la Promotion et du Suivi des Comités de Gestion des Établissements Scolaires (DAPS-COGES) ; - Task force du Secteur Education Formation.
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME) ; - Entreprises (maitrise d'œuvre) ; - Communautés bénéficiaires ; - Club des mères des élèves filles (CMEF).
Information supplémentaire		
<ul style="list-style-type: none"> - La Task Force coordonne l'ensemble des projets du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. - Elle intervient au niveau du suivi et de l'évaluation de l'engagement. 		

Engagement 3 : Adopter et vulgariser une loi sur la protection des dénonciateurs des actes de corruption et des infractions assimilées.

15 janvier 2019 - 30 juin 2020

Principal organisme/acteur d'exécution	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance(HABG)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement abordera ?	Inexistence de moyens légaux de protection des dénonciateurs entretient la peur de dénoncer ou de participer à la lutte contre la corruption.
Quel est l'engagement ?	<p>La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance s'engage à vulgariser la loi relative à la protection des dénonciateurs après son adoption.</p> <p>Il s'agit:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire adopter la loi ; - d'informer la population sur les garanties juridiques, de sécurité physique et psychologique que lui assure l'Etat, si elle accepte de dénoncer les actes de corruption et les infractions assimilées dont elle est victimes ou témoin ; - d'expliquer les modalités spécifiques de protection des dénonciateurs ; - d'encourager la population à dénoncer les actes de corruption et infractions assimilées. <p>Ces organisations seront déployées sur le terrain pour relayer l'action de vulgarisation de la loi.</p>
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>Au terme de la mise en œuvre de cet engagement, les citoyens sont informés du dispositif légal qui les protège contre les représailles, menaces et intimidations de la part des auteurs d'actes de corruption.</p> <p>Plus ils se sentent protégés, mieux ils s'impliqueront dans la lutte contre la corruption.</p> <p>Les dénonciateurs et les témoins pourront ainsi déclarer comme domicile l'adresse du commissariat de police, l'adresse de la brigade de gendarmerie, l'adresse de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance.</p> <p>Les dénonciateurs et les témoins peuvent dénoncer sans</p>

	<p>crainte sous le couvert de l'anonymat.</p> <p>Les dénonciateurs et témoins ainsi que leurs proches sont effectivement protégés.</p> <p>Cet engagement permettra à la population d'être informée sur les garanties offertes par la loi en termes de sérénité, d'intégrité physique ou mentale, des personnes ou de leurs biens et éventuellement ceux des familles ou proches de ces personnes, pour une collaboration sans crainte, de nature à contribuer efficacement à la manifestation de la vérité et au renforcement de l'intégrité.</p>	
Pourquoi cet engagement est-il pertinent au regard des valeurs du PGO ?	<p>Cet engagement améliore et renforce la lutte contre la corruption.</p> <p>De même, il est pertinent du point de vue de l'accès à l'information et de la participation citoyenne.</p>	
Information supplémentaire	<p>Le projet de loi est en cours d'adoption au niveau de l'Assemblée Nationale.</p> <p>Budget d'engagement : 50 000 000 de FCFA répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 000 000 au titre de l'année 2019 ; - 35 000 000 au titre de l'année 2020. 	
Activité importante avec un livrable vérifiable	Date de début	Date de clôture
Formation de 35 organisations de la société civile sur la loi portant protection des témoins et dénonciateurs et sur l'engagement de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance:	Février 2019	Février 2019
Vulgarisation de la loi auprès des acteurs de l'appareil judiciaire: magistrature, police, gendarmerie	Avril 2019	Avril 2019
Vulgarisation de la loi auprès des rois et chefs traditionnels	Juin 2019	Juin 2019

Vulgarisation de la loi auprès des confessions religieuses	Octobre 2019	Octobre 2019
Appui logistique et financier des organisations de la société civile et déploiement sur le terrain	Février 2020	Avril 2020
Atelier de synthèse de l'engagement	Mai 2020	Mai 2020
Coordonnées		
Nom de la personne responsable de l'agence exécutive	Mr. Koffi Marc Antoine	
Titre, Institution	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétaire Général ; - Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ; - Présidence de la République. 	
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> - TEL : (+225) 22 47 95 00 ; - FAX : (+225) 22 47 82 64. 	
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ; - Parlement ; - Présidence de la République.
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	OSC

Engagement 4 : Développer une stratégie nationale d'intégrité avec un référentiel d'indicateurs de lutte contre la corruption

Juillet 2018 – Juin 2020

Principal organisme/acteur d'exécution	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG)	
Description de l'engagement		
Quel est le problème public que l'engagement abordera ?	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs plaintes pour corruption ; - Plusieurs conflits d'intérêts au niveau de l'administration ; - Faiblesse dans la conformité et l'adhésion des agents du secteur public aux valeurs, principes et normes éthiques aux fins de protéger l'intérêt général contre les intérêts privés. 	
Quel est l'engagement ?	La Haute Autorité s'engage à élaborer un document de stratégie national qui servira de référentiel aux agents publics et privés en matière d'intégrité publique.	
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>Le document de stratégie fera l'objet de partage et de validation au cours d'un atelier avec tous les acteurs de développement (administration, secteur privé, et organisation de la société civile).</p> <p>Ce qui permettra aux services publics, le secteur privé et les organisations non gouvernementales en Côte d'Ivoire de s'approprier les valeurs, principes et normes éthiques aux fins de protéger l'intérêt général contre les intérêts privés</p>	
Pourquoi cet engagement est-il pertinent au regard des valeurs du PGO ?	Cet engagement améliore et renforce la lutte contre la corruption.	
Information supplémentaire	<p>Budget d'engagement : 50 000 000 de FCFA répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 000 000 au titre de l'année 2019 ; - 35 000 000 au titre de l'année 2020. 	
Activité importante avec un livrable vérifiable	Date de début	Date de clôture
Elaboration et validation du document de la stratégie	Avril 2018	Mai 2019

nationale d'intégrité			
Mise en œuvre de la stratégie nationale d'intégrité		juin 2019	Juin 2020
Coordonnées			
Nom de la personne responsable de l'agence exécutive		Mr. Koffi Marc Antoine	
Titre, Institution		<ul style="list-style-type: none"> - Secrétaire Général ; - Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance ; - Présidence de la République. 	
Courriel et téléphone		<ul style="list-style-type: none"> - TEL : (+225) 22 47 95 00 ; - FAX : (+225) 22 47 82 64. 	
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Institut National de la Statistique (INS) ; - Administration publique ; - Secteur privé. 	
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Organisations non gouvernementales	

Engagement 5 : Rendre effective la déclaration de patrimoine pour tous les assujettis conformément à la loi

Juin 2018 – juin 2020

Principal organisme/acteur d'exécution	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance	
Description de l'engagement		
Quel est le problème public que l'engagement abordera ?	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption - Enrichissement illicite ; - suspicion des citoyens à l'égard des cadres et hauts fonctionnaires. 	
Quel est l'engagement ?	La Haute Autorité s'engage à porter le taux de déclarants de 76,6% en 2018 à 90% en juin 2020.	
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>La Haute Autorité va intensifier la sensibilisation des assujettis à la déclaration de patrimoine.</p> <p>Elle va faire appliquer les mesures répressives prévues par la loi.</p>	
Pourquoi cet engagement est-il pertinent au regard des valeurs du PGO ?	La déclaration de patrimoine renforce la dissuasion contre toute forme de corruption et institue un très haut standard d'intégrité professionnelle aux agents de l'administration qui sont assujettis à cet acte citoyen.	
Information supplémentaire	La déclaration de patrimoine est prescrite par l'Article 41 de la Constitution ivoirienne.	
Activité importante avec un livrable vérifiable	Date de début	Date de clôture
Intensifier la sensibilisation des assujettis à la déclaration de patrimoine	Juin 2018	Juin 2019
Appliquer les mesures répressives prévues par la loi	Juillet 2019	Juin 2020
Coordonnées		
Nom de la personne responsable de l'agence	KOFFI Kablan Marc Antoine	

exécutive		
Titre, Institution		Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance /Présidence de la République
Courriel et téléphone		TEL : (+225) 22 47 95 00 ; FAX : (+225) 22 47 82 64.
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	Administration publique
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	OSC

Engagement 6 : Promouvoir la démocratie participative dans les collectivités ivoiriennes Septembre 2018 –juin 2020	
Principal organisme/acteur d'exécution	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement abordera ?	<p>La plupart du temps, les budgets publics sont élaborés par des élus et leurs conseillers qui arbitrent leurs choix en fonction de nombreux critères et contraintes, rarement connus ou expliqués aux citoyens. Il peut en résulter au sein de la population une perception que certains sont avantagés par rapport à d'autres.</p> <p>Insuffisance d'information des populations et des autorités locales sur l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation du budget de la collectivité ;</p> <p>La faible implication et participation des populations dans la gestion des affaires des collectivités</p>
Quel est l'engagement ?	<p>L'objectif de cet engagement, est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - encourager les autorités locales à la pratique du budget participatif ; - améliorer la gouvernance au plan local ; - impulser la participation des populations à la prise de décision.
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>L'engagement permettra aux autorités de comprendre le bien fondé de faire participer les populations à l'élaboration des budgets de même, il permettra aux populations de comprendre leur rôle dans l'élaboration, l'exécution et le suivi des budgets de leurs localités à travers des ateliers de sensibilisation et de partage de bonnes pratiques;</p> <p>A cet effet, les élus locaux marqueront leur engagement politique par la prise d'une délibération en conseil.</p>
Pourquoi cet engagement est-il pertinent au regard des valeurs du PGO ?	Cet engagement est pertinent pour l'accès à l'information, la participation citoyenne et la lutte contre la corruption

Information supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Cet engagement a un budget de 864 499 200 francs CFA ; - Cet engagement est conforme au PND 2016-2020 en son axe 1. 	
Activité importante avec un livrable vérifiable	Date de début	Date de clôture
La DGDDL mènera des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'endroit des faïtières des Collectivités, des élus locaux et de la société civile	Décembre 2018	Septembre 2019
Capitalisation sur les acquis des collectivités pionnières	Janvier 2019	Juillet 2019
Accompagnement des collectivités ayant adopté le BP	Juin 2019	juin 2020
Elaboration de guides de bonnes pratiques	Janvier 2020	juin 2020
Récompenses des meilleures pratiques	Août 2019	juin 2020
Coordonnées		
Nom de la personne responsable de l'agence exécutive	M. Dago Djahi Lazare	
Titre, Ministère	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL); - Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. 	
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> - ddjahilazare@yahoo.com ; - lgraceakye@gmail.com; - +225 20 22 35 76. 	

Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) ; - Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI), les Collectivités Locales.
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Les organisations de la société civile nationales et locales

Engagement 7 : Lutter contre la corruption et le racket dans les collectivités ivoiriennes		
Septembre 2018 –juin 2020		
Principal organisme/acteur d'exécution	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)	
Description de l'engagement		
Quel est le problème public que l'engagement abordera ?	La corruption et le racket sont vécus dans les administrations publiques et privées en Côte d'Ivoire. Ils sapent les efforts d'amélioration de la gouvernance et fragilisent la stabilité politique, sociale et économique de façon générale et plus particulièrement au niveau local.	
Quel est l'engagement ?	poursuivre l'installation des Comités Communaux de Lutte contre le Racket et la corruption (CCLR),	
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>L'engagement permettra de mobiliser les collectivités, la société civile, le secteur privé et les services déconcentrés au plan local à travers</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place des comités locaux ; - L'évaluation des comités existant ; - La formation des membres à l'éducation et à la dénonciation l'effet de mettre en synergie leurs efforts pour faire baisser la pratique de la corruption et du racket au plan local. <p>Il s'agira aussi de créer une coalition nationale contre ce fléau afin de mutualiser les expériences.</p>	
Pourquoi cet engagement est-il pertinent au regard des valeurs du PGO ?	Cet engagement est pertinent pour la lutte contre la corruption, la transparence dans la gestion des affaires publiques, et la participation citoyenne.	
Information supplémentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Cet engagement a un budget de 500.000.000 francs CFA. - Cet engagement est conforme au PND 2016-2020 en son axe 1. 	
Activité importante avec un livrable vérifiable	Date de début	Date de clôture
Création de la coalition nationale	Janvier 2019	Décembre 2019

Installation de nouveaux CCLR	Juin 2019	Juin 2020
Evaluation des CCLR existants	Janvier 2020	juin 2020
Coordonnées		
Nom de la personne responsable de l'agence exécutive	M. Dago Djahi Lazare	
Titre, Ministère	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL); - Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. 	
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> - ddjahilazare@yahoo.com ; - lagraceakye@gmail.com; - +225 20 22 35 76. 	
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	Les services déconcentrés de l'Etat, les Collectivités Locales
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Les organisations de la société civile nationales et locales et le secteur privé local

Engagement 8 : Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020.	
Juillet 2018 – juin 2020	
Principal organisme/acteur d'exécution	Programme National de la Santé de la Mère et de l'Enfant (PNSME)
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement abordera ?	L'engagement abordera le problème de la faiblesse de la prévalence contraceptive.
Quel est l'engagement ?	Intégrer la distribution des produits contraceptifs dans le paquet minimum d'activités de 4000 agents de santé communautaires d'ici 2020. Ces agents de santé communautaires sont désignés par les populations elles-mêmes.
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	Les Agents de Santé Communautaire (ASC) poursuivent l'action des agents de santé dans la communauté. Ils fournissent déjà des services de promotion, de prévention et de prise en charge à domicile (paludisme, diarrhée, Infections respiratoires Aigües). Inclure la planification familiale à ces services va permettre de rapprocher l'offre de service auprès des populations et d'améliorer la prévalence contraceptive.
Pourquoi cet engagement est-il pertinent aux valeurs de l'OGP ?	L'engagement fait la promotion de la participation citoyenne, avec l'utilisation des agents de santé communautaires.
Informations supplémentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Le renforcement des capacités de tous les agents de santé communautaires (Formation et équipement) pour le réapprovisionnement en produits contraceptifs ; - La mise en œuvre d'une étude pilote pour la délégation de tâches pour la prescription des contraceptifs de courte durée d'action par les Agents communautaires dans trois districts sanitaires ; - L'évaluation de la phase pilote pour la délégation de tâches pour la prescription des contraceptifs de courte durée d'action par les Agents communautaires dans trois

	<p>districts sanitaires ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cet engagement est inscrit dans le Plan d'Actions National budgétisé de la Planification Familiale 2015-2020 qui est aligné sur le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2016-2020) et le Plan National de Développement (PND 2016-2020) ; - Cet engagement fait partie des engagements pris par la Côte d'Ivoire dans le cadre des engagements de Ouagadougou et de l'initiative FP 2020. 	
Activité importante avec un livrable vérifiable	Date de début	Date de clôture
4000 ASC formés	Juillet 2017	Juin 2020
Coordonnées		
Nom de la personne responsable de l'agence exécutive	DR KOUASSI Amino Emilienne	
Titre, Ministère	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur Coordonnateur du PNSME ; - Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique. 	
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> - erbom2002@yahoo.fr; - Tel : 20322415 / 20322463. 	
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères en charge de la Jeunesse ; - Ministères en charge de la Protection Sociale ; - Ministères en charge de la Femme ; - Ministères en charge de l'Education Nationale ; - Ministères en charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> - UNFPA, OOAS, OMS, AFD, USAID, IPPF, Banque Mondiale, KFW, pour le renforcement de l'offre des services ; - ONG nationales et internationales : AIMAS, AIBEF, Pathfinder, PSI, Engender Health.

Engagement 9 : Accroître l'impact de l'ouverture des données gouvernementales (open data) de Côte d'Ivoire

Septembre 2018 - 30 juin 2020

Principal organisme/acteur d'exécution

Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG)

Description de l'engagement

Quel est le problème public que l'engagement abordera ?

Dans le plan d'action 2016-2018, l'engagement 9 : « **Créer et rendre fonctionnel un portail Open Data Côte d'Ivoire** » a été mis en œuvre à travers la publication du portail <https://data.gouv.ci>

Cependant, l'on note :

- une insuffisance de structures publiques qui contribuent à l'alimentation ;
- le nombre limité des jeux de données dans des formats réutilisables;
- une réutilisation limitée des données disponibles.

Quel est l'engagement ?

Le CICG travaillera avec les structures gouvernementales en vue d'accélérer la publication des données ouvertes gouvernementales.

Parallèlement, il poursuivra la sensibilisation de la population en vue de les inciter à consulter davantage la plateforme www.gouv.ci afin d'accroître le niveau de réutilisation des données disponibles.

Cela inclue les éléments suivants :

- Les structures contributrices sont informées et sensibilisées sur le projet ;
- Les points focaux sont formés à l'administration du système ;
- Les données ouvertes sont publiés de manière plus accrue et systématique ;
- La société civile connaît le projet et joue pleinement son rôle de ré-utilisateur et de contributeur ;
- La plateforme est en exploitation, vulgarisée et connue de

	<p>tous ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les meilleurs contributeurs sont récompensés ainsi que les meilleures réutilisations. 	
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>La mise en œuvre de l'engagement permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De disposer de plus de données ouvertes sur la plateforme ; - D'avoir des points focaux mieux formés à l'administration du système ; - D'améliorer le niveau de réutilisation et de participation des citoyens ; - De récompenser les meilleurs contributeurs et réutilisateurs à partir de concours ou hackthon. 	
Pourquoi cet engagement est-il pertinent au regard des valeurs du PGO ?	Cet engagement entre dans le cadre de l'accès à l'information publique, de la participation citoyenne, la transparence et la promotion des Technologies de l'Information et de la Communication.	
Information supplémentaire	La plateforme open data est disponible à l'adresse https://data.gouv.ci	
Activité importante avec un livrable vérifiable	Date de début	Date de clôture
Améliorer la plateforme open data existante	Septembre 2018	Aout 2019
Sensibiliser, former et mobiliser les structures publiques et la société civile	Janvier 2019	Juin 2020
Promouvoir la plateforme open data	Janvier 2019	Juin 2020
Susciter la production d'outils et services issus des données ouvertes (réutilisations) pour impacter la cote d'ivoire	Juillet 2019	Juin 2020
Coordonnées		
Nom de la personne responsable de l'agence	Karim SALAWU	

exécutive		
Titre, Ministère		Responsable de l'Initiative Open Data Côte d'Ivoire, Primature
Courriel et téléphone		<ul style="list-style-type: none"> - k.salawu@cicg.gouv.ci; - 09018344 / 01124712.
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Tout le Gouvernement ; - CAIDP (Autorité Administrative Indépendante).
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Ovillage (Communautés d'intelligence collective et d'innovation sociale ; - Les organisations des Développeurs de Côte d'Ivoire ; - Les organisations des Blogueurs de Côte d'Ivoire ; - Toutes les OSC PGO Côte d'Ivoire ; - Les organisations de Journalistes ; - Les organisations des statisticiens de Côte d'Ivoire ; - Les organisations de géographes et de cartographes ; - Etc.

Engagement 10 : Libéraliser l'espace télévisuel	
Juillet 2018 - Juin 2020	
Principal organisme/acteur d'exécution	Ministère de la Communication et des Médias
Description de l'engagement	
Quel est le problème public que l'engagement abordera ?	<ul style="list-style-type: none"> - libéralisation du secteur télévisuel limitée ; - pluralité d'expression limitée ; - stimulation insuffisante d'un écosystème créatif et compétitif ; - faible niveau de création d'œuvres audiovisuelles ivoiriennes.
Quel est l'engagement ?	<p>Pour donner à la libéralisation tout son sens, l'engagement consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la construction du bâtiment abritant la tête de réseau ; - la mise à disposition du signal devant permettre à l'ensemble des éditeurs de chaînes TNT d'émettre.
Comment l'engagement contribuera-t-il à résoudre le problème public ?	<p>La libéralisation de l'espace audiovisuel est un processus favorisant la cohésion et l'ouverture médiatique jouant un rôle primordial dans la construction d'un espace public équilibré, fonctionnel et socio-éducatif.</p> <p>Le triptyque « Informer, Eduquer, Divertir » prend dès lors tout son sens avec l'émergence d'opérateurs ivoiriens disposant d'une offre éditoriale nationale et régionale visant à créer un lien de proximité autour d'informations dans le domaine agricole, économique, de la santé, du transport ou de l'éducation.</p> <p>En ouvrant le paysage audiovisuel ivoirien, le Gouvernement encourage la diversité des opinions (diversité des contenus et des lignes éditoriales) et renforce le droit à l'information.</p> <p>Ce sont 7 chaînes qui émettront en clair sur le réseau TNT dès 2018 sur plus de la moitié du territoire (couvert à 100% en fin 2019).</p>
Pourquoi cet engagement est-il pertinent au regard des valeurs du PGO ?	<p>Cet engagement est pertinent car il permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser l'accès à l'information ; - garantir la liberté d'expression ;

		- diversifier les contenus audiovisuels.
Information supplémentaire		<p>La libéralisation est effective : un appel d'offres lancé en 2016 par la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)</p> <p>HACA a sélectionné quatre (4) opérateurs de chaînes TNT et deux (2) opérateurs de bouquet satellite. En 2017, la loi portant régime juridique de la communication audiovisuelle a achevé le processus.</p> <p>L'opérateur national de diffusion, Ivoirienne de Télédiffusion, a été créée fin 2017 afin d'en assurer le déploiement.</p>
Activité importante avec un livrable vérifiable	Date de début	Date de clôture
Construction du réseau TNT	Juillet 2018	Juin 2019
Mise à disposition du signal devant permettre à l'ensemble des éditeurs de chaînes TNT d'émettre	Juillet 2019	Juin 2020
Coordonnées		
Nom de la personne responsable de l'agence exécutive	Yves MIEZAN-EZO	
Titre, Ministère	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur de Cabinet Adjoint ; - Ministère de la Communication et des Médias. 	
Courriel et téléphone	<ul style="list-style-type: none"> - y.miezanezo@communication.gouv.ci ; - +225 03 78 89 35. 	
Autres acteurs impliqués	Acteurs étatiques impliqués	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Communication et des Médias ; • HACA ; • SIDT.
	OSC, secteur privé, multilatéraux, groupes de travail	Editeurs de chaînes de Télévision Numérique Terrestre (TNT), bouquets satellites, comité technique, comité de pilotage de la migration vers la TNT